

# PARIS-CANADA

Organe Hebdomadaire des Intérêts Canadiens & Français.

## FRANCE

PRIX DU NUMÉRO : 25 Centimes | ABONNEMENTS : Un an, 12 fr. 50

Émile GIROUARD ADMINISTRATEUR

DIRECTEUR : HECTOR FABRE

BUREAUX, 10, rue de Rome, Paris.

## CANADA

PRIX DU NUMÉRO : 5 Centimes | ABONNEMENTS : Un an, \$ 2.50

S. MARGOTTE, AGENT GÉNÉRAL, QUÉBEC

## SOMMAIRE

La question de l'émigration à la Chambre. — Notes diverses. — A l'Académie. — La fête d'inauguration du collège canadien. — Conférences de M. Rameau. — Informations. — Fermes expérimentales du Canada. — Le Canada à l'étranger. — Chevaux français.

## LA QUESTION DE L'ÉMIGRATION A LA CHAMBRE

Mgr Freppel a interpellé le ministre de l'Intérieur, au sujet de l'émigration. Il l'a fait avec ce sentiment patriotique qui inspire toujours son éloquente parole.

On ne saurait qu'engager ceux qui persistent à croire que les Français n'émigrent pas, à jeter les yeux sur le tableau qu'a tracé l'éminent prélat.

La République Argentine, a-t-il dit, pour ne parler que d'elle, fait à l'heure actuelle des efforts inouïs pour opérer ce que je puis appeler un vrai drainage des Français vers l'Amérique du Sud. Si j'en crois les considérants d'un décret que vient de rendre le conseil des ministres de cet État, rien que l'année dernière, 10,000 Français auraient quitté leur pays pour aller s'établir dans cette partie de l'Amérique.

Enhardi par le succès, le gouvernement de la République Argentine vient de décider que, cette année, 20,000 nouveaux passages gratuits seraient mis à la disposition des cultivateurs français qui voudraient se fixer sur son territoire.

Pour atteindre son but, le gouvernement en question a créé et il entretient, en France, des agences d'émigration chargées de recruter nos nationaux au profit d'un pays étranger. Et ce qu'il y a de plus grave, ce qui motive plus particulièrement ma question, c'est que, moyennant le versement, à titre de caution, d'une somme peu considérable, de 15,000 francs, le gouvernement français lui-même attribue à des citoyens français la qualité et le caractère de commissaires, d'agents d'émigration, c'est-à-dire que, du moins aux yeux de nos populations, le gouvernement français est le premier à favoriser et à encourager cet embauchage de nos nationaux au bénéfice d'un État étranger.

Le gouvernement français va même plus loin : il reconnaît à ces agents le droit de se substituer des sous-agents moyennant une simple procuration notariée, ce qui leur permet d'exercer leur propagande dans la France entière.

Qu'est-il résulté du caractère quasi officiel attribué à ces agents d'émigration ? Il en est résulté qu'à Trélazé, aux portes d'Angers, j'ai pu constater que des familles entières avaient quitté leur pays pour la République Argentine. (Mouvements divers.) D'un seul village de la Loire-Inférieure, près de Candé, quatre cents personnes, cette année, sont parties pour aller se fixer dans l'Amérique du Sud.

Dans les pays basques, — M. le Président du Conseil le sait mieux que moi, — c'est un véritable dépeuplement qui commence, et qui croîtra d'année en année, si nous ne parvenons pas à y mettre un terme.

**M. Yves Guyot.** Et la politique coloniale ? D'autres membres à gauche. Et l'expansion de la race française ?

**M. Achard.** C'est comme cela que nos colonies se sont formées.

**Mgr Freppel.** Encore si ce mouvement d'émigration se faisait vers nos colonies, vers l'Algérie, vers la Tunisie, vers l'Indo-Chine...

**M. Yves Guyot.** C'est trop coûteux !

**Mgr Freppel.**... je ne serais pas à cette tribune pour m'en plaindre, car nos colonies, c'est encore la France, c'est le prolongement de la patrie. (Très bien ! très bien !)

*Le prolongement de la patrie !* ce mot éloquent ne saurait mieux s'appliquer qu'à la plus ancienne des colonies françaises.

Le Canada, c'est bien comme la France prolongée. Les Français qui y émigrent n'ont pas pour cela quitté leur patrie. Ils s'y sentent encore ; ils n'y perdent jamais le culte de la France, ni le sentiment des devoirs qui les lient à elle.

Les paroles de l'éminent prélat ne sauraient donc s'appliquer au Canada ; dans sa pensée, nous en sommes convaincus, elles ne s'y appliquent pas.

Quant aux manœuvres de certains agents d'émigration signalés par Mgr. Freppel, notre commissaire-général, M. Fabre, les a depuis longtemps, en ce qui est de son ressort et concerne le Canada, dénoncées au ministre de l'Intérieur, comme nos lecteurs se le rappellent sans doute.

A la date du 16 mars 1886, le ministre de l'Intérieur écrivait à M. Fabre :

« J'ai l'honneur de vous informer qu'à la suite de votre dépêche du 8 février dernier, des instructions spéciales ont été adressées au service de l'émigration dans les ports d'embarquement à l'effet de dissuader et de détourner de se rendre au Canada les émigrants français qui ne disposent pas des ressources suffisantes pour s'y établir. En même temps, et pour donner plus d'effet à cette mesure, j'ai transmis aux préfets les instructions contenues dans la circulaire dont un exemplaire est ci-joint.

» Je vous remercie des indications que vous avez eu l'obligeance de me fournir en cette circonstance. J'accueillerai avec gra-

titude toutes les communications que vous voudrez bien me faire dans l'intérêt du service de l'émigration ».

M. Bourgeois, sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, au cours de sa réponse à Mgr Freppel, a dit :

Au surplus, jusqu'à ces dernières années, le mouvement d'émigration a été très peu développé dans notre pays.

**M. Félix Faure.** C'est fort à regretter.

**M. le sous-secrétaire d'État à l'Intérieur.** C'est là la question de fond, sur laquelle je demande la permission de ne pas m'expliquer en ce moment ; nous y reviendrons tout à l'heure si vous le voulez bien.

Je disais qu'en fait le mouvement d'émigration a été fort peu développé dans notre pays jusqu'à ces dernières années. Alors que dans les pays voisins, en Allemagne et en Angleterre par exemple, c'est par centaines de mille que les citoyens émigrent vers l'Amérique du Nord ou l'Amérique du Sud, en France les chiffres les plus élevés jusqu'à 1884 n'ont pas atteint 5,000 émigrants par année.

**Mgr Freppel.** Mais maintenant ?

**M. le sous-secrétaire d'État.** Depuis 1884, au contraire, une sérieuse augmentation peut être constatée.

Voici les chiffres :

En 1882, le nombre des émigrants était de 4,480 ; en 1883, de 4,011 ; en 1884, de 3,768 ; jusqu'à cette date il y avait donc plutôt décroissance ; mais en 1885 le mouvement d'ascension commence, le chiffre est de 6,063 ; en 1886, de 7,314, et enfin, en 1887, dernière année pour laquelle nous avons des chiffres définitifs, il y a eu 11,170 émigrants.

**M. Bovier-Lapierre.** C'est énorme !

**M. le sous-secrétaire d'État.** Il y a donc un accroissement, qui est du double, entre le chiffre de 1884 et celui de 1887. Voilà les faits.

Les causes auxquelles sont dus nos accroissements de l'émigration, sont très diverses. Il est d'abord un certain nombre de régions en France où l'émigration est ancienne, et où elle ne peut en aucune façon préoccuper ou inquiéter la Chambre.

On parlait tout à l'heure du pays basque. En effet, depuis de très longues années, le pays basque envoie tous les ans dans l'Amérique du Sud un certain nombre de citoyens français, qui rentrent dans leur pays, les départements des Basses et des Hautes-Pyrénées, après qu'ils ont été dans l'Amérique du Sud faire une petite fortune. Il n'y a là rien qui puisse inquiéter la nation française ; ces hommes, ces travailleurs viennent au contraire rapporter dans notre pays les profits qu'ils ont été faire à l'étranger.

Il n'en est pas moins vrai que dans certains départements un mouvement différent de celui qui entraîne les citoyens du pays basque à l'étranger paraît se produire. Les causes sont très probablement locales : la crise économique qui, dans le département de l'Aveyron, a été très intense, a dû déterminer certains départs ; et comme il arrive toujours lorsque certains Français se sont trouvés bien de leur voyage à l'étranger, ces émigrés ont fait naturellement signe à leurs parents et à leurs

amis. En dehors même de tout mouvement factice dû aux agents d'émigration, il y a un mouvement naturel et normal d'appel qui se produit de la part des émigrés heureux qui invitent leurs parents et leurs amis à venir les rejoindre et à prendre leur part de l'hospitalité qu'ils ont eux-mêmes trouvée à l'étranger.

**M. Hanotaux.** Qu'on leur laisse le temps de faire fortune, et ils reviendront !

**M. le sous-secrétaire d'État.** Il est évident qu'il n'y a non seulement aucune inquiétude à avoir ni aucun danger pour la France, mais qu'il y a même là un profit pour notre pays.

Messieurs, il ne faut pas exagérer l'importance des faits sur lesquels l'honorable évêque d'Angers appelait votre attention. Il y a un mouvement normal d'émigration auquel nous ne pouvons pas et nous ne devons pas nous opposer ; s'il se produit un mouvement factice, le gouvernement n'hésitera pas plus qu'il n'a hésité dans le passé à réprimer des manœuvres abusives. La Chambre peut avoir, sur ce point comme sur les autres, confiance dans sa vigilance. (*Très bien ! très bien !*)

A cet exposé, dont la conclusion est qu'il y a un mouvement normal d'émigration auquel le gouvernement français ne peut ni ne doit s'opposer, nous n'ajouterons qu'un mot : c'est que cette émigration ne saurait trouver meilleure issue que du côté du Canada, où, au sein d'une population française, au contact des mœurs et des traditions nationales précieusement conservées, tout comme dans une des colonies actuelles de la France, et plus encore peut-être, les Français restent Français.

## NOTES DIVERSES

Inscrits au Commissariat général du gouvernement du Canada, 10, rue de Rome :

M. et M<sup>me</sup> René Masson, Montréal, hôtel de Dijon.  
M<sup>me</sup> Edouard Masson, Montréal, hôtel de Dijon.  
M. James Austin, Montréal, 9, rue Lepic.  
M. Thomas Macfarlane, Ottawa, hôtel Bergère.  
M. George B. Ryan, Ottawa, 19, rue Scribe.  
M. J. Alex. Filiatrault, Montréal, 25, rue Mazarine.

M. l'abbé Van den Moortel, curé de Gaspé, hôtel Fénélon.

M. Jules Tessier, M. P. P. Québec, hôtel d'Oxford.  
M<sup>me</sup> Tessier, Québec, hôtel d'Oxford.

M. A. Bousquet, Boston, 47, rue Custine.  
M. L. Arthur Barcelo, Montréal.

M. l'abbé F. X. Trépanier, Montréal, hôtel Lartisien.

M. J. Leduc, Montréal, hôtel Lartisien.

M. H. Beaugrand, directeur de *La Patrie*, ancien maire de Montréal, hôtel Continental.

M. J. M. Fortier, Montréal, hôtel Continental.  
M<sup>me</sup> M. Mullin, Montréal, hôtel de l'Oratoire.

M<sup>me</sup> Darragh, Montréal, hôtel de l'Oratoire.  
M. Léon Ledieu, Montréal, hôtel Lartisien.

M. le Dr Jules Laberge, Montréal, hôtel Saint-Sulpice.

M. l'abbé Taschereau, Montréal, hôtel Lartisien.  
M. J. F. Qu'nn, Montréal, hôtel Claize.

M. O. B. Ward, Montréal, 16, rue Servandoni.  
M. Maurice G. Cullen, Montréal, 48 bis, rue Duff-Rochereau.

M. Maurice O'Reilly, Montréal, 42 bis, rue du Four.

M<sup>me</sup> Louis Masson, Montréal, hôtel Bellevue.  
M<sup>me</sup> Des Rivières, Montréal, hôtel Bellevue.

M<sup>me</sup> Abraham Hamel, Québec, 28, avenue d'Iéna.  
M. le Dr Arthur Fisher, Montréal, hôtel Saint-Petersbourg.

M. Sydney Fisher, M. P. Brome P. Q., hôtel Saint-Petersbourg.

M. S. Lacourcine, Montréal, 41, rue de Vaugirard.  
M. le Dr H. Brodeur, Montréal, hôtel Fénélon.

M. le Dr et M<sup>me</sup> A. Joyal, Montréal, Cité du Retiro, 35.

M. Beaugrand, ancien maire de Montréal, directeur du journal *La Patrie*, et M<sup>me</sup> Beaugrand, partent samedi pour l'Italie où ils passeront trois mois.

A Hyères, pour la saison d'hiver, M. le juge

Papineau et sa famille, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> L. J. A. Papineau, M<sup>me</sup> Bethune, M. et M<sup>les</sup> Bourassa.

Le lieutenant-colonel G. E. Belle et M<sup>me</sup> Belle, après une quinzaine passée à Alger, sont fixés pour l'hiver à Nice ; et M<sup>me</sup> Abraham Hamel à Cannes.

M. Percy Girouard, fils de M. D. Girouard, député de Jacques Cartier, et frère de M. Emile Girouard, administrateur du *Paris-Canada*, a reçu une commission de sous-lieutenant dans l'armée anglaise où il sera attaché au corps des ingénieurs royaux.

Notre compatriote et ami, le docteur Jules Laberge, vient de rentrer à Paris, après avoir passé un an en Allemagne où il a poursuivi avec succès ses études médicales. Il compte suivre les cours de la Faculté de Médecine de Paris pendant encore un an.

Son Excellence le Gouverneur-Général, Lord Stanley de Preston, à qui les plans et dessins du monument Jacques Cartier ont été soumis, la semaine dernière, a bien voulu leur donner toute son approbation.

On sait que ces plans sont dus au crayon de M. Eugène Taché.

Son Excellence a accompagné cette flatteuse appréciation d'une souscription de cent piastres.

M. le juge Jetté a rendu, à Montréal, un arrêt autorisant les religieuses de la congrégation de Notre-Dame, d'exhumer les restes de la Bienheureuse Sœur Bourgeois, fondatrice de leur ordre, et de les transporter de la voûte de Notre-Dame de Pitié à l'église de Villa-Maria.

A Saint-Henri-de-Mascouche, province de Québec, la femme d'un cultivateur du nom de Onésime Dufort, mariée depuis vingt-un ans, vient de donner naissance à son trentième enfant.

M. F. X. Barril, un Canadien-Français, a été nommé à la législature du Minnesota, et M. Paul Lavallée a reçu le poste de commissaire du comté de Ramsey, à la convention démocratique qui a eu lieu à Saint-Paul.

Il y a 400 familles de Canadiens-Français à Alpena, Michigan, formant environ le sixième d'une population de 12.000 âmes. Nos compatriotes ont leur église et leurs écoles françaises.

## A L'ACADÉMIE

M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie, a motivé en ces termes, dans son rapport annuel, le prix accordé à M. l'abbé Casgrain :

Plusieurs fois déjà, surtout le jour où l'Académie couronnait un jeune poète canadien, M. Louis Fréchet, j'ai rappelé ici les liens affectueux qui, après tant d'années, unissent encore, de plus en plus, le Canada et la France. M. l'abbé Casgrain s'en est souvenu de son côté en écrivant le curieux et très intéressant volume qu'il a intitulé : *Un Pèlerinage au pays d'Évangéline*.

*Évangéline* est le titre d'un roman, d'un poème de Longfellow, et le drame qu'il développe se passe dans l'Acadie, dans cette Nouvelle-Ecosse que, par le traité d'Utrecht, la France eut le regret de céder un jour à l'Angleterre. Quoiqu'une clause spéciale garantît aux Acadiens le libre exercice du culte catholique, les Anglo-Américains, devenus bientôt les plus forts, cherchèrent dans la religion un prétexte pour chasser des voisins dont ils convoitaient surtout la richesse. De là, toutes les conséquences d'une implacable persécution civile et religieuse : spoliations, emprisonnements, déportations, véritables dragonnades, dit l'abbé Casgrain, qui durèrent près de trente ans et qui ne cessèrent que le jour où le dernier des Acadiens eut abandonné l'Acadie.

En parcourant aujourd'hui ce beau pays, dans ce qu'il appelle son *Pèlerinage*, M. l'abbé Casgrain retrouve à chaque pas, avec attendrissement, le

souvenir de tant de violences héroïquement supportées. Son récit émouvant est rapide, simple et clair, écrit en bon style, et d'un sentiment tout français.

Compatriote de M. Fréchet, M. l'abbé Casgrain est venu comme lui en France pour soumettre son livre au jugement de l'Académie. L'ouvrage et l'auteur méritaient à tous égards que l'Académie leur donnât, à tous deux, un témoignage d'estime et de sympathie.

Les cinq autres ouvrages à chacun desquels un part est attribuée dans les prix Bordin et Marcelin Guérin sont dus à de bons Français qui n'en voudront pas, j'espère, d'avoir placé, non au dessus d'eux, mais avant eux, leurs trois rivaux venus de plus loin.

En terminant son rapport, M. Camille Doucet a cité, « après ceux que l'Académie couronne, des poètes et des poésies qui seraient dignes d'un meilleur sort », entre autres notre poète Fréchet.

En première ligne, dit-il, je dois mentionner honorablement : *les Soirs de défaites*, par M. le marquis de Pimodan, dont le talent élevé n'est dépassé que par la grandeur de son patriotisme. Puis, *la Légende d'un Peuple, poésies canadiennes*, dont j'ai déjà nommé l'auteur : M. Louis Fréchet, ce jeune ami de la France et de l'Académie, etc.

## LA FÊTE D'INAUGURATION DU COLLÈGE CANADIEN

Nous lisons dans le *Moniteur de Rome* :

Hier, a eu lieu l'inauguration du Collège Canadien, érigé à Rome dans la *Via delle Quattro Fontane* par les Sulpiciens de Montréal. Tout le monde aura remarqué le bel édifice avec cour intérieure entourée de portiques.

A deux heures de l'après-midi a eu lieu un grand banquet auquel ont assisté :

Son Em. le cardinal Parocchi ;  
LL. GG. Mgr Jacobini, secr. de la Propagande ;  
Mgr Fabre, arch. de Montréal ;  
Mgr Riordan, arch. de San-Francisco ;  
Mgr Duhamel, arch. d'Ottawa ;  
Mgr Kerby, arch. d'Ephèse ;  
Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe ;  
Mgr Maess, évêque de Cowington ;  
Mgr Van den Branden, évêque d'Erythrée ;  
Mgr Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac ;  
Le R. P. Smeulders, abbé général de Cisterciens ;  
M. Kennedy, chargé d'affaires de Sa Majesté Britannique ;

M. Colin, supérieur des Sulpiciens de Montréal ;  
M. l'abbé Captier, procureur général de la Compagnie de Saint-Sulpice.

Mgr Savelli, ch. de Sainte-Marie-Majeure ;  
Mgr Giles, rect. du Collège anglais ;  
Mgr Campbell, du Collège écossais ;  
Mgr O'Connell, du Collège américain ;  
Le R. P. Eusèbe, proc. général des Chartreux ;  
Le R. P. Bruno, proc. général des Capucins ;  
Mgr Paquet, rect. de l'Université Laval de Québec ;  
Le R. P. Eschbach, du Sém. français ;  
Mgr Puccelli, vic. général de Frascati ;  
Le R. P. Augier, procureur des R. P. Oblats ;  
Le R. P. Romanet, procureur des PP. Augustins de l'Assomption ;

Le R. P. Turgeon, recteur du Collège Ste-1 à Montréal.

M. Cazenave, proc. des Missions Étrangères ;  
Le R. P. Ligiez, dominicain ;

M. Massue et M. le juge Baby, de Montréal ;  
M. Palin d'Abouville, supérieur du not. Collège, et un certain nombre de prêtres Canada.

A la fin du dîner, M. Colin, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice à Montréal a prononcé le discours suivant :

« *Eminentissime Seigneur,*

» Votre présence à cette inauguration

pour nous plus qu'un honneur : elle est un témoignage de la plus haute signification, elle manifeste ce que le Canada est pour le cœur du Saint-Père ».

Après avoir présenté ses remerciements au Cardinal, et l'avoir prié de déposer aux pieds du Saint-Père l'hommage de son inaltérable attachement et de sa filiale gratitude, M. Collin s'est adressé à M. Kennedy, chargé d'affaires de Sa Majesté la reine d'Angleterre : « En autorisant notre entreprise à Rome, dit-il, le gouvernement de la province de Québec le fit à deux conditions : que ce collège fût destiné aux sujets de la puissance du Canada et qu'il obtint la protection de Sa Majesté Britannique. La première de ces conditions est pour nous un devoir de loyauté, et, quant à la protection elle nous fut octroyée avec une si généreuse libéralité que j'aime à le publier dans cette noble assemblée et que je suis heureux d'avoir l'occasion d'en offrir devant vous et par vous, le faible, mais très sincère tribut de ma reconnaissance à Sa Majesté notre gracieuse Souveraine ».

Les remerciements à Mgr Jacobini, à Nos Seigneurs les évêques du Canada, furent ni moins éloquents, ni moins délicats. Tout le monde admira l'humilité du vénéré supérieur qui s'effaça complètement en parlant d'une œuvre dont il a néanmoins le principal mérite. Car c'est à Saint-Sulpice de Montréal que revient l'honneur d'avoir construit, de ses propres deniers, ce collège, qui sera pour la jeunesse canadienne un incomparable bienfait. Aussi Mgr l'archevêque de Montréal n'a-t-il pas manqué de faire ressortir tout ce dont l'épiscopat du Canada est redevable à la Compagnie de Saint-Sulpice. Sa Grandeur a exprimé ses vœux pour l'œuvre nouvelle, et avec un tact exquis a rappelé la loyauté des Canadiens envers le gouvernement de l'Angleterre, loyauté qui repose sur deux motifs : l'enseignement de l'église catholique qui commande la fidélité aux souverains légitimes, et la générosité avec laquelle l'Angleterre a maintenu les libertés religieuses du Canada.

Nous voudrions pouvoir reproduire la touchante et spirituelle réponse faite par le cardinal-vicaire à M. le supérieur de Saint-Sulpice de Montréal. « Depuis longtemps, a-t-il dit, je connaissais et j'aimais ce beau pays du Canada, ne séparant pas dans mes études la nouvelle France de la vieille France, sa mère.

« Mais quand le Saint-Père me fit l'honneur de m'appeler à la Congrégation de la Propagande il me semble que je devins vraiment Canadien. J'eus alors à prendre tout particulièrement ses intérêts et je pus par la pensée me promener souvent sur les bords de votre majestueuse rivière. Mais ces considérations personnelles doivent aujourd'hui faire place à des considérations d'un ordre plus élevé. Malgré mon indignité je ne puis oublier que je représente le Saint-Père et je suis heureux de vous transmettre les bénédictions et les vœux de sa Sainteté. Dans sa glorieuse vieillesse, Léon XIII contemple avec bonheur cette institution naissante pleine de promesses et d'espérance. »

Ensuite, quelques mots très sympathiques de M. Kennedy, qui assure au nouveau Collège, la protection la plus efficace du gouvernement qu'il représente.

S. Em. le cardinal Parocchi et les évêques

du Canada ont béni le Collège en prononçant les prières du rituel.

Il ne nous reste qu'à joindre nos vœux pour la prospérité du nouveau Collège qui prend place parmi les institutions romaines. Et si on nous le permet, nous redirons avec M. Colin aux jeunes élèves du Canada, dont nous saluons avec bonheur l'arrivée dans la Ville-Eternelle :

« Vous êtes l'espérance de votre patrie : devenez savants et soyez vertueux, et que la science et la vertu aient pour fruit de vous rendre de plus en plus dociles à vos évêques, fidèles à votre Souveraine et dévoués au Saint-Siège Apostolique. »

## CONFÉRENCES DE M. RAMEAU

Pendant son séjour au Canada, M. Rameau a donné plusieurs conférences qui ont eu grand succès. On en jugera par le compte rendu publié dans le *Courrier du Canada* des deux entretiens faits à Québec.

### A L'UNIVERSITÉ

La seconde conférence de M. Rameau a eu lieu hier à l'Université.

Nous serons l'écho fidèle de l'auditoire choisi qui applaudissait à outrance, hier soir, l'éloquent conférencier, en disant qu'il s'est élevé à une hauteur de pensée, et à un éclat de parole vraiment admirables.

Nous n'exagérons rien, nous ne décernons pas un éloge banal. M. Rameau a été merveilleux d'érudition, de verve, d'esprit et d'éloquence entraînant.

C'est dans une conférence comme celle-là qu'il faut l'entendre. Durant une heure et demie, trop courte encore, il nous a tenus suspendus à ses lèvres, suivant la phrase consacrée, mais absolument juste dans le cas présent.

Il nous est rarement donné d'assister à une pareille fête intellectuelle. M. Rameau nous a exposé la distinction qu'il faut faire entre l'ordre progressif et l'ordre improgrressif, entre l'homme et les êtres organisés, et il en a fait jaillir de lumineux aperçus. Puis, après avoir stigmatisé la philosophie légère et matérialiste du XVIII<sup>e</sup> siècle, il a fait une revue des systèmes saint-simonien et phalanstérien, et nous a montré, dans la théorie de la libre expansion humaine, la décadence de la société.

Mais n'essayons pas d'analyser. Sous notre plume tout cela est sec, décoloré, terne et froid ; et, hier soir, tout cela vivait, brillait d'une clarté victorieuse, échauffait les cœurs et illuminait les intelligences.

Au penseur catholique qui a si bien parlé de l'homme, de la société, de l'âme et de l'Évangile, nous offrons nos plus chaleureuses félicitations.

### AU CERCLE CATHOLIQUE

Grande séance hier soir, au cercle catholique. Un auditoire d'élite se pressait dans la salle trop étroite, pour entendre M. Rameau.

Le conférencier a été égal à lui-même, et c'est beaucoup. Il a dit un mot sur la fondation des cercles catholiques, et particulièrement sur la fondation des conférences de Saint-Vincent de Paul par Ozanam et quelques amis.

Puis il a parlé de la nationalité canadienne, de la fidélité à nos traditions, des

écueils que nous devons éviter, de notre langage, de l'éducation des enfants, de l'économie domestique, etc.

M. Rameau a captivé son auditoire pendant près d'une heure. Il a été vivement applaudi. A propos d'éducation, sa critique finement enlevée des *leçons de choses*, a eu un très vif succès.

Sur l'invitation de M. le président, M. Chapais a dit quelques mots de remerciement à l'auteur sympathique de *La France aux colonies*.

La soirée s'est terminée par les *Soirées de Québec*, de M. Ernest Gagnon, exécutées par un chœur choisi.

Hier après-midi, Monsieur, Madame et Mademoiselle Rameau, accompagnés de MM. Philippe Landry, A. J. Turcotte et T. Chapais, sont allés visiter le site de l'hivernement de Jacques Cartier, au confluent de la rivière Saint-Charles et du ruisseau Lairet. C'est en cet endroit que le comité littéraire et historique du cercle catholique a fait ériger une grande croix, représentant celle que le découvreur y avait érigée en 1636. C'est là que s'élèvera aussi le monument en granit pour la construction duquel le comité vient de passer un contrat.

M. Landry a ensuite conduit les distingués voyageurs visiter l'asile de Beauport dont il est un des propriétaires.

## INFORMATIONS

L'*Economiste Français* publie, dans son dernier numéro, un excellent article de M. Joseph Chailley sur les finances de la province de Québec. En voici la conclusion :

« Il nous a paru utile à cause des vieux liens ethniques et historiques qui rattachent la province de Québec à la France, de nous arrêter sur la situation de ce petit état quasi-indépendant. L'opinion publique anglaise ne tient pas assez compte de ses efforts et de ses succès relatifs. Quant à nous, Français, nous n'avons pas à rougir de « nos cousins » jadis oubliés, du Nouveau-Monde ; nous sommes heureux qu'une grande maison française comme le Crédit Lyonnais, imitant d'ailleurs en cela la Banque de Paris, ait mis la main dans les affaires canadiennes, et nous voudrions voir se nouer des liens nombreux entre l'ancienne métropole et son ancienne colonie. »

Les Acadiens ont maintenant trois journaux, le *Moniteur Acadien* qui s'est toujours montré si fidèle à leur cause, l'*Évangéline* et le *Courrier des Provinces Maritimes*. Tous trois sont appelés à faire grand bien parmi nos compatriotes des provinces maritimes. Succès à tous !

D'après le dernier recensement, la population catholique de la ville de Sherbrooke est en tout de 5,954 âmes, ce qui laisse, pour arriver à 9,500, chiffre total de la population, 4046 habitants appartenant à d'autres cultes.

Le *Château-Léoville* de la ligne Bossière, a fait escale, à son dernier voyage, à Saint-Pierre-Miquelon où il a embarqué 1,000 à 1,200 pêcheurs français à destination de Saint-Malo.

Le chargement du *Château-Léoville* se composait de 1,800 tonnes de maïs, 300 tonnes de saindoux et 300 tonnes de pommes, potasses et divers autres colis.

Une dépêche reçue par M. Bossière dit que la saison de la pêche à la morue, terminée à la fin de septembre, a été peu productive.

M. Barlow, de la commission géologique, qui arrive de la région du lac Témogami, parle comme suit du résultat de ses explorations : « Je crois que l'exploitation des mines deviendra l'industrie la plus importante de cette région, qui est aujourd'hui »

d'hui tout à fait inconnue des blancs. J'ai trouvé, au cours de mes explorations, du minerai de cuivre, de fer, d'argent et du quartz aurifère. Jamais je n'ai vu un pays aussi pittoresque. On y rencontre plusieurs lacs parsemés d'îles magnifiques. Le lac Temogami a trente milles de long et vingt milles de large. Sur Bear Island, à la tête du lac, se trouve le poste de la compagnie de la baie d'Hudson, où nous avons rencontré des blancs pour la première fois, depuis cinq mois que nous étions dans cette région.

« Le territoire entre les lacs Tomogami et Temastugue, s'étendant de la Chute aux Eturgeons à la rivière Montréal, paraît très fertile. »

On a enfin reçu des nouvelles de M. Ogilvie, de la commission géologique, dont on n'avait pas entendu parler depuis le mois de février. Sa lettre est datée de la rivière Mackenzie, le 13 juillet. A cette date, il était en parfaite santé et on le croit aujourd'hui en route pour la côte du Pacifique.

M. Selwyn, directeur des explorations, est actuellement à Winnipeg, en route pour les territoires du Nord-Ouest afin de se rendre compte du résultat des explorations; il a passé la plus grande partie de l'été à faire des explorations le long de l'embranchement d'Algoma et sera de retour à Ottawa à la fin de ce mois.

M. Dawson explore la région sud de la Colombie Anglaise et reviendra en cette ville au commencement de novembre.

MM. Lowe et Mac-Nut explorent les bords de la baie James et ne reviendront pas avant le 1<sup>er</sup> décembre. M. James Macoun dirige des explorations dans le bassin de Mackenzie, conformément au désir du comité, nommé par le parlement à la demande de l'honorable M. Schultz, à la dernière session. M. Macoun soumettra un rapport à ce comité, lors de la prochaine session du parlement.

Les rapports de l'immigration pour septembre indiquent que la saison d'immigration est terminée, bien que les chiffres du mois dernier soient assez encourageants. Le nombre des colons établis en Canada en septembre est de 10,415, soit une augmentation de 1,500 sur septembre 1887. Le chiffre total, pour les neuf mois écoulés de 1888, est de 69,787.

Le tome premier de l'*Histoire des Ursulines des Trois-Rivières* vient de paraître.

C'est un beau volume de 567 pages, imprimé avec luxe, et accompagné d'un index. Ayotte, Trois-Rivières, éditeur.

La quatrième livraison (oct. 1888) du *Canada-Français* vient de paraître. En voici le sommaire :

Dix ans au Canada, de 1840 à 1850; histoire de l'établissement du gouvernement responsable. A. Gérin-Lajoie.

Les dernières prières, P.-J.-O. Chauveau. Quand a commencé l'ère chrétienne. L'abbé V. Many.

Rosmini et son système. L'abbé L.-A. Paquet. Jean Cabot. L'abbé J.-D. Beaudoin.

La liberté du Travail. J. Angot des Rotours. Histoire du droit canadien. T.-H.

Revue européenne. P.-J.-O. Chauveau.

Cette livraison complète la première année et le premier volume du *Canada-Français*, 700 pages. L'administration promet d'augmenter le nombre des livraisons, si le chiffre des abonnés s'accroît. Elle annonce pour 1889, des écrits de MM. Joseph Marmette, Benj. Sulte, A.-B. Routhier, A.-D. De Celles, l'abbé A.-H. Gosselin, Adolphe Poisson, l'abbé H. Gouin, l'abbé Eug. Roy, Louis Fréchette, Mgr M.-E. Méthot, T. Chapais, E. Rameau, Claudio Jannet, des Rotours et François Carry.

## FERMES EXPÉRIMENTALES DU CANADA

L'objet des fermes expérimentales est d'expérimenter toutes sortes de produits agricoles, d'introduire de nouvelles sortes de blé, orge, avoine, fruits, herbes, plantes

potagères et racines, d'éprouver leur utilité dans chaque district en particulier et de répandre les informations obtenues parmi les cultivateurs au moyen de bulletins. La ferme centrale à Ottawa a été créée pour les provinces d'Ontario et Québec; la ferme de Nappan, dans la Nouvelle-Ecosse, pour les provinces Maritimes; celle de Brandon, pour le Manitoba; celle d'Indian Head, pour le Nord-Ouest et celle d'Agassiz, pour la Colombie Anglaise.

Le Canada est un pays essentiellement agricole. En effet, l'agriculture est une de ses principales ressources.

En 1884, la question agricole était discutée devant la Chambre des Communes, une commission était formée pour s'enquérir des besoins de l'agriculture, et cette commission concluait à la nécessité d'établir des fermes expérimentales dans différentes parties du pays.

J'ai eu, il y a quelques semaines, l'occasion de visiter toutes nos fermes expérimentales. Celle de Nappan, N. E., a une superficie de 300 acres, et on s'y occupera principalement de l'élevage du bétail et de l'exploitation des produits laitiers, de la culture des herbes indigènes et étrangères, du trèfle, etc., afin d'améliorer le bétail, et de permettre ainsi aux cultivateurs d'exploiter leurs fermes avec plus de bénéfices et d'avantages qu'ils n'en ont eu jusqu'ici.

La Nouvelle-Ecosse s'est rendue célèbre par ses fruits, et le résultat des essais faits à la ferme expérimentale seront portés à la connaissance des cultivateurs dans toute la province, pour que chaque cultivateur apprenne quelle espèce de fruits il pourra cultiver avec succès.

A la ferme d'Ottawa, on a commencé la culture de certaines variétés de fruits de Russie, vu la similitude de notre climat avec celui de certaines régions de ce pays.

Sans doute, les fruits les plus tendres de l'Amérique et de l'Europe ne pourraient mûrir sous notre climat; mais il y a tout lieu d'espérer que l'introduction des fruits des climats rigoureux ne pourra que réussir et augmenter ainsi la richesse du Canada comme pays fruitier.

Dans le Manitoba, ce sont de nouvelles variétés de grains qu'on se propose d'introduire, surtout les grains d'une maturité hâtive, car on peut s'attendre à ce que cette contrée continuera de produire du blé, dix fois plus encore qu'elle n'en produit à présent, attendu qu'elle se colonise de plus en plus chaque année et que nous y avons déjà un nombre suffisant de cultivateurs pour exploiter le sol déjà défriché.

Puis on s'occupera de l'élevage du bétail, de l'exploitation des produits laitiers et de l'importante question de la sylviculture. Il y a relativement peu d'arbres au Manitoba. Si l'on réussit à opposer à la force des vents l'abri de la forêt — et je crois qu'on y réussira dans plus d'un cas — cela ajoutera beaucoup assurément au bien-être des colons, et rendra le séjour dans cette contrée plus agréable.

Des essais d'une nature analogue seront faits dans la ferme de Indian Head, dans les territoires du Nord-Ouest. Cette dernière ferme est établie en pleine prairie et, le printemps dernier, au début des opérations, on ne voyait pas un arbre, pas un arbuste, aussi loin que l'œil peut porter. Par des plantations d'arbres, nous espérons pouvoir opérer un changement complet dans

peu d'années; 20,000 arbustes ont été plantés le printemps dernier et de 40,000 à 50,000, produits par la semaille; l'an prochain la ferme comptera près de 100,000 jeunes arbres.

Ces expérimentations seront des exemples instructifs pour les cultivateurs dans les districts desquels ces fermes sont établies. Tout le monde en cette région aime les arbres. A cet égard, les sentiments des colons du Nord-Ouest sont bien différents de ceux des premiers colons d'Ontario qui étaient obligés de considérer les arbres comme des ennemis bons tout au plus, être abattus pour fournir l'espace nécessaire aux opérations de l'agriculture.

Dans la Colombie Anglaise le climat est plus doux. La ferme expérimentale d'Agassiz est située au pied de la chaîne de montagnes qui suit le littoral; son climat ressemble beaucoup à celui de l'Angleterre. Elle est des mieux appropriée à la culture des fruits, des pommes, poires, prunes et baies qui y croissent avec une richesse qui surpasse tout ce que nous voyons ici. On croit qu'en cette province, bien que la quantité de terre arable soit limitée, il sera possible de fournir des fruits à la population minière des montagnes et à celle encore moins favorisée des Territoires.

SAUNDERS,

## LE CANADA A L'EXTÉRIEUR

Nous lisons dans le *Moniteur du Commerce* :

Les affaires du Canada sont parfois singulièrement comprises à l'étranger; et la triple question du traité des pêcheries, de la réciprocité et des représailles donne lieu, tant dans les journaux anglais que français, à d'étranges commentaires.

Le *Temps* de Paris, qui passe avec raison pour le plus sérieux des journaux français et pour le mieux renseigné au point de vue des affaires étrangères, a consacré, il y a quelques jours, au conflit entre le Canada et les États-Unis, un article long et détaillé où les Français apprendront bien des contre-vérités, et qui pourrait donner lieu à une intéressante dissertation sur la façon dont on écrit l'histoire.

Après avoir rappelé le message par lequel le président Cleveland a recommandé aux deux Chambres une politique de représailles, le *Temps* explique que les républicains du Sénat ont imaginé quelque chose de beaucoup plus habile et offert au Canada, quoi? l'Union douanière avec les États-Unis.

« Le sénateur Sherman, dit ce journal, le chef du parti républicain, a mis ces inconvénients en lumière (les inconvénients des représailles) dans un grand discours qu'il a prononcé devant la haute assemblée fédérale, et il a développé son plan à lui qui paraît beaucoup plus séduisant. Il s'agit d'offrir au Dominion une union douanière avec les États-Unis. »

On croit rêver, quand on apprend par les nouvelles de l'autre côté de l'eau que le parti républicain des États-Unis s'est prononcé pour une union douanière. Le sénateur Sherman, surtout! lui qui vient précisément de repousser, dans une lettre publique, les suggestions de M. Erastus Wiman et de déclarer qu'il était partisan de l'annexion, mais qu'il ne voulait en-

tendre parler à aucun prix de l'union commerciale !

Mais ce qui suit est plus comique encore : « Ce n'est pas la première fois, continue le *Temps*, que la question se pose au Canada devant l'opinion publique. Il existe tout un parti qui a pris pour devise : abaissement des barrières commerciales entre les deux moitiés du continent nord-américain. *Le chef en est W. Goldwin Smith*, qui, après une carrière brillante à l'Université d'Oxford, a passé dans le nouveau monde où il se distingue à la fois — contradiction assez frappante — par sa haine et son mépris pour l'élément irlandais et par son inclination pour l'union douanière, voire politique, avec la grande république de l'Ouest. »

M. Goldwin Smith, *leader* d'un parti au Canada. Voilà une véritable trouvaille ! M. Wiman, qui a fait toute la campagne de la réciprocité, sera sans doute bien peu flatté de savoir qu'on attribue ses mérites à un tiers. M. Laurier et Sir R. Cartwright n'ont qu'à se bien tenir comme chefs du parti libéral et réciprociste ; car les voilà menacés d'être détrônés. Il est vrai que M. Goldwin Smith n'est pas même député, ni directeur de journal, quoique écrivant dans le *Week* et quelquefois aussi dans le *Mail*.

« M. Sherman, dit le même journal, en saisissant officiellement le Sénat de cette question (n'oublions pas qu'il ne l'a pas saisi du tout) n'a donc fait qu'adopter en quelque sorte au nom de son parti un programme qui a, depuis longtemps, été formulé de l'autre côté de la frontière des Grands-Lacs. (Chacun sait qu'il n'avait jamais été question de la réciprocité illimitée avant l'année dernière.) La presse anglaise, continue le *Temps*, voit ce mouvement avec beaucoup plus de chagrin et d'appréhension que l'adoption pure et simple d'une politique de représailles brutales, qui aurait pour effet de jeter le Canada dans les bras de la mère-patrie. »

Autrement dit, la presse anglaise serait très aise de nous voir mis à mal par les États-Unis, sans nous aider en quoi que ce soit à sortir des difficultés qu'elle nous souhaite, mais l'idée d'une entente la désespère. Ces sentiments feraient, il faut l'avouer, peu d'honneur à la presse anglaise. Mais il est à croire que le *Temps* a mal lu les grands journaux de Londres, trop bien renseignés d'ordinaire pour faire témoignage de chagrin et d'appréhensions en face d'un fait qui n'existe pas.

La vérité vraie, chacun la connaît. Il y a aux États-Unis quelques annexionnistes ; mais, à l'exception de M. Wiman, il n'y a pas un seul partisan de l'union commerciale. Quant à ce qui concerne le Canada, où il n'y a pas de mouvement du tout, quoi qu'on en pense de l'autre côté de l'Atlantique, l'union commerciale et la réciprocité n'ont jamais joué que le rôle d'une machine de guerre... Du reste, l'attitude des États-Unis et la froideur de la population canadienne ont fait de la réciprocité un mouvement qui peut être considéré comme définitivement raté. Ce simple résumé est fort différent, on le voit, du roman publié ailleurs.

Après avoir disserté, dans la suite du même article sur le conflit du Manitoba qu'il ne saisit pas très bien, car il attribue à une question de commerce avec les États-Unis,

ce qui n'était qu'une simple question de concurrence de chemins de fer et de luttes de tarifs, le même journal conclut en des termes qui laisseraient à craindre, qu'en dépit de tant de visiteurs reçus au Canada depuis quelques années, on n'ait en France une bien faible teinture de notre système constitutionnel.

« Lord Stanley de Preston, qui inaugure actuellement, écrit le *Temps*, ses fonctions de vice-roi et gouverneur général du Dominion, en remplacement de lord Lansdowne, qui succède à lord Dufferin aux Indes, se trouve d'emblée aux prises avec une situation singulièrement difficile, et l'habile initiative du sénateur Sherman n'est pas pour lui rendre sa tâche plus aisée. »

Comment les journaux d'un grand pays constitutionnel comme la France, dans lequel il y a un Président de la République qui est investi d'attributions à peu près exactement identiques à celles de notre gouverneur général, peuvent-ils ignorer que la « tâche » du gouverneur général se réduit à assurer le fonctionnement du gouvernement responsable ? Que ce soit lord Stanley ou lord Lansdowne qui habite à Ottawa, les questions politiques n'en seront pas moins réglées au Canada par le même ministère, investi de la confiance des chambres ; et si quelque-une de ces questions intéresse la politique extérieure de l'Angleterre, elle sera réglée à Londres par le ministère investi de la confiance de la Chambre des Communes, sans que le gouverneur général y ait d'autre part que pour avoir signé l'avis du cabinet canadien.

Mais il est singulièrement difficile, à ce qu'il paraît, de faire comprendre à l'étranger que le Canada possède un gouvernement libre ; et, en France au moins, on a encore beaucoup d'idées fausses à rectifier sur le rôle de nos gouverneurs généraux et de nos lieutenants gouverneurs. Ce n'est pas seulement les journaux qui s'y trompent ; et dans les livres de longue haleine, des écrivains qui devraient être mieux renseignés, commettent de bien curieuses erreurs. Nous n'en voulons pour preuve qu'une phrase du livre du comte Vasili, intitulé *la Société de Londres*. On sait que ce livre appartient à une série, qui a eu un certain succès, et dans laquelle M<sup>me</sup> Adam sous le pseudonyme du comte Vasili, s'est attachée à faire connaître aux Français la situation politique de toutes les grandes nations européennes.

Nous relevons dans cet ouvrage, à la page 230, à propos du comte Dufferin, la courte phrase suivante : « Au Canada, il a étudié le pays à fond et en a doublé les ressources ! Il y a élevé le ton de la société ! »

Nous n'avons, est-il besoin de le dire, aucune pensée de dénigrement contre le comte Dufferin qui est un des hommes d'État distingués de l'Angleterre et qui a obtenu au Canada, comme gouverneur général, un vrai succès de popularité. Mais c'est égal, le comte Dufferin ayant doublé les ressources du Canada et y ayant élevé le ton de la société, c'est un véritable comble ! Comment aurait-il pu le faire, malgré tout son talent, dans l'exercice d'une fonction qui se réduit à choisir le premier ministre désigné par la Chambre des Communes d'Ottawa ? Et le plus comique de l'affaire, c'est que lord Dufferin a été précisément gouverneur général à l'époque de la plus terrible crise qui ait sévi sur le Canada. La plus grande

partie de son gouvernement s'est écoulée sous le règne du ministère libéral qui a été accusé, à tort ou à raison, par le pays de n'avoir rien fait pour conjurer cette crise et qui a été renversé de ce chef aux élections de 1878. C'est le ministère de sir John A. Mac Donald, restauré à une époque contemporaine de son départ, et pour lequel lord Dufferin était suspect d'avoir peu de sympathie, qui a inauguré en 1878 l'essor donné aux industries par la politique nationale ; de telle sorte que s'il fallait absolument mettre sur le compte du représentant de la reine, les actes des ministres et les résultats heureux ou malheureux qui en découlent pour la politique du pays, ce ne serait pas lord Dufferin mais le marquis de Lorne qui aurait « doublé » les ressources du Canada. Le marquis de Lorne, croyons-nous, n'a jamais eu cette prétention. Chacun sait même qu'il avait eu d'abord la velléité de refuser sa sanction au tarif et que c'est un télégramme venu de Downing street qui lui a donné l'ordre de « suivre l'avis de ses ministres ».

Il résulte de tout ceci que si le Canada tient à être connu des peuples étrangers, une bonne histoire contemporaine serait une œuvre fort utile à répandre, non seulement au dedans mais au dehors. Que n'y consacre-t-on une faible partie des frais que coûte l'impression de nos brochures de colonisation ?

## CHEVAUX FRANÇAIS

Monsieur le Directeur,

Afin de prouver à vos lecteurs avec quel soin on a fait le choix des chevaux importés de France, et dont quelques-uns sont encore à la disposition du public, je me permets de vous demander de publier les succès qu'ils ont obtenus dans les derniers concours de nos expositions.

A l'excellente exposition du comté d'Hochelaga, le percheron noir de deux ans, *Joli*, a obtenu le 1<sup>er</sup> prix et le diplôme à l'exposition du Canada, à Ottawa. Ce diplôme lui donne le premier rang sur tous les percherons présentés là, de n'importe quel âge, et c'est le moment de dire que les sujets y étaient nombreux et beaux.

L'étalon breton a obtenu le premier prix à Hochelaga et l'étalon normand, le premier prix à Ottawa.

L'étalon percheron de trois ans, le frère de *Satan*, a obtenu le premier prix à Hochelaga et le second à Ottawa. Dans cette ville, il a eu à lutter avec les vieux : la classe où il a été rangé étant désignée : classe de trois ans et au-dessus.

Ainsi sur les quatre sujets présentés, nul ne s'en est retourné sans un premier prix.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre obéissant et dévoué serviteur.

LOUIS BEAUBIEN.

Montréal, 1<sup>er</sup> novembre 1888.

**La Librairie Mondaine**, ancienne maison d'édition DEGORGE-CADOT, 9, rue de Verneuil, publie dans sa nouvelle et magnifique collection à 1 fr. le volume, format grand in-18 jésus, un intéressant volume intitulé **LE SACRIFICE DE RAYMONDE**, par GEORGES REGNAL, qui est le complément attendu du précédent roman de cet auteur chaque jour accueilli avec une faveur croissante par le public. — La touchante héroïne des **ROSTANG** se retrouve cette fois dans les situations les plus dramatiques en face d'un persécuteur extrêmement moderne et d'une étonnante originalité.

La plume jeune, hardie, vigoureuse, à qui l'on doit ce grand succès : **M<sup>r</sup> le Docteur**, a montré une fois de plus ses rares qualités d'observation et son style si personnel.

Un beau volume grand in-18 jésus, prix 1 fr.

## POIDS ET MESURES

L'usage du système décimal français est facultatif et légal au Canada.

Mesures de longueur.	
La verge	3 pieds anglais ou 91 1/2 centimètres
Le pied	12 pouces » 30 1/2 »
La brasse	2 verges » 1 m. 83 »
La perche	5 1/2 » » 4 » 57 1/2 »
La chaîne	22 » » 20 » 2 »
Le mille	1760 » (ou 80 chaînes) 1610 m. 40 cent.
Mille marin	2006 » (ou 120 nœuds) 1852 » »

## Mesures de superficie.

Verge carrée	vaut un carré de 91 1/2 cent. de côté.
Perche carrée	» 30 1/2 verges carrées ou 25 m. 25 c.
Chaîne carrée	» 16 perches carrées ou 4 ares 4 c.
Acre	» 6 chaînes » » 40 » 40 »
Mille carré	» 640 acres ou 309 hectares 70 »

## Mesures de poids.

Livre	vaut 453 grammes 59 centigrammes.
Once	» 28 » 35 »
Quintal	» 100 livres ou 45 kilog. 35 gr.
Tonne	» 20 quint. ou 2000 livres ou 907 k. 18 g.

## Mesures de capacité.

Gallon	vaut 4 pintes ou 4 litres 54 centil.
Pinte	» 2 chopines ou 4 » 43 »
Minot (bushel anglais)	8 gallons ou 30 lit. 34 centil.
Baril	25 » » 1 hectol. 13 lit.

Boisseau français ; à peu près le demi-minot anglais.

La piastre (\$), divisée en 100 centins, vaut (sauf les variations du change) 5 fr. 25.

Le Gérant : FOURCIN.

VERSAILLÉS. IMPRIMERIE GERV ET FILS, 59, RUE DUPLESSIS

## OUTILLAGE D'AMATEURS

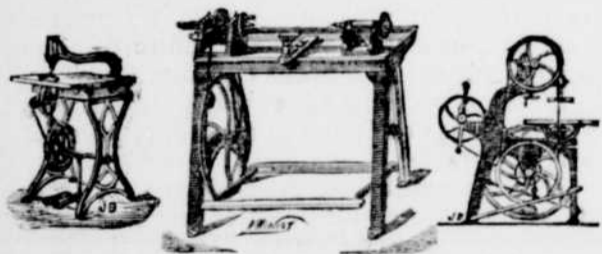
ET

### D'INDUSTRIE

Fabrique de Tours de tous systèmes et de Scies mécaniques (plus de 60 modèles). — Coupeuses pour étoffes.

Dessins, Machines et toutes fournitures pour le Découpage des Bois et des Métaux.

Le Tarif-Album (200 pages et plus de 600 gravures) franco contre 0,65 c. de timbres-postes français ou étrangers.



### TIERSOT

BREVETÉ EN FRANCE & A L'ÉTRANGER  
Rue des Gravilliers, 16, Paris

Dessins en grandeur d'exécution pour le Découpage, le Tournage, la Sculpture, la Marqueterie, etc.

Outils de toutes sortes pour Amateurs et Industriels.

## M<sup>ME</sup> M. MACÉ

### PÉDICURE-MANICURE

Expérience et habileté reconnues

10, rue de Rome, 10

A PARIS

Se rend sur demande à domicile.

## PARIS — HOTEL DU TIBRE

8, rue du Helder (au coin du boulevard des Italiens).

Situé dans le plus aristocratique quartier de Paris, près le boulevard Haussmann et l'Opéra. — Salons et chambres confortablement meublés. — Restaurant à la carte et à prix fixes. — Pension et arrangements avec les familles.

AUPETIT & SIROT,  
Nouveaux Propriétaires.

### AVIS

M. AUPEIT est également propriétaire de Jolis Appartements meublés complets y compris la cuisine, depuis 250 fr. par mois.

3, rue de l'Isly, près la gare Saint-Lazare, entre la Madeleine et l'Opéra, Paris.

### BAINS DE MER

GRANVILLE, à 5 minutes de la Gare et de la Mer

### Jolie Maison de Plaisance

A vendre à des conditions particulièrement avantageuses pour l'acheteur.

4 chambres de maître ; 2 salons ; aménagements confortables ; jardin d'agrément et potager en plein rapport, enclos de murs, d'une contenance de 5 ares.

S'adresser au bureau du Journal.

### LA

## GAZETTE DU CANADA

Contenant toutes les proclamations

ET AVIS OFFICIELS

Du Gouvernement du Canada

EST PUBLIÉE TOUTS LES SAMEDIS A OTTAWA

L'abonnement est de 4 piastres par année, du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

PRIX D'UN NUMÉRO : DIX CENTINS.

Ottawa, mars 1885.

B. CHAMBERLIN  
I. R.

### STATUTS DU CANADA

Les Statuts du Canada sont en vente au Bureau de l'Imprimeur de la Reine à Ottawa, de même que les actes fédéraux, séparément, depuis 1874.

Une liste des prix sera envoyée à toute personne qui la demandera.

### BAINS DE MER

## JOLIE VILLA

MEUBLÉE OU NON MEUBLÉE

à vendre ou à louer

à SAINT-BRIAC près DINARD

A 20 minutes du chemin de fer. Vue splendide sur la mer et la campagne. Salon, salle à manger, vestibule et cuisine au rez-de-chaussée ; trois chambres, dont deux avec cabinets de toilette, au premier étage ; au deuxième, deux chambres de maître et deux chambres de domestique. Buanderie et dépendances diverses. Eau de puits excellente et inépuisable.

Jardin d'agrément et potager en plein rapport, d'une contenance de 2,400 mètres enclos de murs (pouvant être agrandi au gré de l'acquéreur), 60 mètres de façade sur le boulevard bordant le rivage.

PRIX : 28,000 francs.

S'adresser au propriétaire, M. CHAUDOT, à Saint-Briac (Ille-et-Vilaine), ou au bureau du journal.

## POUR RECEVOIR FRANCO

A 20 cents le franc

## Au Canada et aux États-Unis

Tous les ouvrages en librairie française, il suffit d'adresser le montant en un mandat-poste, ou bien encore en Greenbacks et timbres-poste canadiens ou américains.

### A Sylva Clapin

7, rue l'Abbé-de-l'Épée, 7

PARIS

Abonnements aux journaux et revues de Paris négociés SANS SURCHARGE DE PRIX

Demandez le Catalogue. Franco sur demande

Seul dépôt pour la France, de tous les ouvrages de marque publiés au Canada.

### Bandagiste-Orthopédiste

### FICHOT

Expert des Ministères de la Guerre et de la Marine

## BANDAGES-ORTHOPÉDIE

### Ceintures de Dames

Corsets orthopédiques légers  
Bas pour varices

Matelas Garde-Robe pour recevoir les matières ou injections

17, rue du Quatre-Septembre, PARIS

### BAINS DE MER

Plusieurs villas & appartements particuliers  
meublés

A LOUER POUR LA SAISON DES BAINS

### A SAINT-PAIR

La plus belle plage de sable fin de tout le littoral de Normandie. Pêche à marée basse. Environs très boisés. Curiosités historiques et archéologiques du plus haut intérêt. Bureau de Postes et Télégraphes.

Gare de Granville à 10 minutes.

S'adresser à M<sup>me</sup> FOURCIN, propriétaire, à Saint-Pair (Manche).



# DOMINION LINE

PAQUEBOTS-POSTE ROYAUX ANGLO-CANADIENS

## DE PARIS AU CANADA

(Via Liverpool) A GRANDE VITESSE

### SAISON D'ÉTÉ

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX

Départs de Liverpool pour Québec et Montréal

toutes les semaines par les magnifiques paquebots:

Vancouver	19 Avril 1888.	Oregon ...	14 Juin 1888.
Toronto...	27 Avril —	Montréal ..	22 Juin —
Sarnia...	4 Mai —	Vancouver	28 Juin —
Oregon...	10 Mai —	Toronto...	6 Juillet —
Montréal..	18 Mai —	Sarnia....	13 Juillet —
Vancouver	24 Mai —	Oregon...	19 Juillet —
Toronto ..	1 <sup>er</sup> Juin —	Montréal ..	27 Juillet —
Sarnia....	8 Juin —		

PRIX DE PASSAGE DE PARIS :

Première classe : 340, 400 et 480 fr.

suivant position de la cabine.

Billets d'aller et retour valables pour une année avec 5 00 de réduction sur deux passages simples

2<sup>e</sup> classe « intermédiaire »

De PARIS : 200 fr. (2<sup>e</sup> classe bateau, 3<sup>e</sup> classe chemin de fer.)

ÉMISSION DE BILLETS POUR TOUS LES POINTS DU CANADA

Pour retenir les places, les passagers de première classe doivent verser un acompte de 127 fr., et les passagers de 2<sup>e</sup> classe, 50 francs 80 c. par passager, et le solde du prix de passage devra être payé avant l'embarquement.

Il est alloué à chaque passager de 1<sup>re</sup> classe 50 pieds cubes de bagages en franchise, et au passager de 2<sup>e</sup> classe 10 pieds cubes.

Aux passagers de 2<sup>e</sup> classe, la compagnie fournit gratuitement tout ce qui est nécessaire pour le voyage et des repas copieux et variés.

Les passagers de 2<sup>e</sup> classe formant une société peuvent, en avisant une semaine d'avance, avoir une chambre commune.

Les salons ainsi que les cabines de 1<sup>re</sup> classe des Paquebots-Poste :

OREGON, SARNIA et VANCOUVER

se trouvent au milieu du navire. Le VANCOUVER est éclairé à la lumière électrique dans tous ses compartiments.

**Bagages.** — A tout voyageur, il est accordé sur le chemin de fer, en franchise, 30 kilos et aux enfants la moitié, soit 15 kilos.

Il est expressément recommandé aux voyageurs d'écrire d'une manière très lisible et ineffaçable leurs noms et leurs destinations sur chaque colis; des étiquettes à cet effet seront fournies par la Compagnie.

La remise du bureau de Paris (Pitt et Scott, 15, rue de la Harpe) sera faite par le paquebot à grande vitesse directement aux paquebots.

Les colis, sans être ouverts en Angleterre, seront remis au voyageur de cette façon, sans qu'il y ait de frais d'ouverture en France.

Adresser les billets de passage, fret et émigration à :

# LE NORD-OUEST CANADIEN

ET LE

## MANITOBA

Concessions gratuites

60,000,000 d'Hectares

DE TERRES A BLÉ

LES PLUS FERTILES DU MONDE

ET

20,000,000 d'hectares

EN PRAIRIES

Le chemin de fer du Pacifique est maintenant terminé et atteint la côte de l'océan Pacifique.

La longueur totale du réseau est de 4,650 kilomètres.

La grande région de terres à blé comprend les vallées de la Rivière-Rouge, de la Saskatchewan, de la Qu'Appelle, etc., etc. Ces territoires sont également très riches en mines, notamment de charbon d'une excellente qualité.

Climat très salubre.

65 hectares sont concédés gratuitement aux colons dans la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demande d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc. :

Au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire. M. C.-C. Chipman, secrétaire-adjoint), ou à M. John Dyke, Water-Street 15, Liverpool;

Et à M. HECTOR FABRE

COMMISSAIRE-GÉNÉRAL DU CANADA

10, rue de Rome

PARIS

# LIGNE ALLAN

Paquebots-Poste Canadiens

ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA

### Service d'Été

Dates des départs de Liverpool pour Québec et Montréal

Sarmatian.....	5	Juillet	1888
Parisian.....	12	»	»
Polynesian.....	20	»	»
Sardinian.....	26	»	»
Circassian.....	3	Août	»
Sarmatian.....	9	»	»
Parisian.....	16	»	»
Polynesian.....	24	»	»
Sardinian.....	30	»	»
Circassian.....	7	Septembre	»
Sarmatian.....	13	»	»
Parisian.....	20	»	»
Polynesian.....	28	»	»

PRIX DES PASSAGES EN PREMIÈRE CLASSE

267 fr., 318 fr., 398 fr. et 478 fr.

Les passagers de première classe jouissent du même salon et de la même table.

La position de la cabine seule diffère.

2<sup>e</sup> classe dite intermédiaire

De PARIS à QUÉBEC de 200 fr. à 219 fr. donnant droit au transport gratuit de 100 kilos de bagages.

### 3<sup>e</sup> classe Émigrants

De Paris à Québec et toutes les autres villes du Canada et des États-Unis.

DE GRÉ A GRÉ

Les Émigrants devront arriver à Paris le jeudi de chaque semaine et passer au bureau de M. Alex. HUNTER, avant 3 heures. Il leur sera donné des lettres de recommandation pour les autorités canadiennes. Ils ont droit au transport gratuit de 100 kilos de bagages de Paris à Québec. Le passeport n'est pas exigible.

Les bagages en excédent seront, sur l'ordre du passager, dirigés sur Liverpool de manière à éviter les frais de transports en grande vitesse et l'ouverture des colis en Angleterre.

Pour billets de passage, fret et émigration s'adresser à :

## ALEX. HUNTER

Agent d'émigration autorisé par le gouvernement français. Agent de transport pour le Canada, les États-Unis, etc. 4, rue Glück (à droite de l'Opéra), Paris. Adresse télégraphique « Hunter » à Paris.

## MINISTÈRE DES POSTES DU CANADA

Ottawa, 12 novembre 1884.

D'après les arrangements récemment conclus avec le gouvernement français, on peut maintenant obtenir, dans tous les bureaux de poste du Canada où l'on émet des bons de poste, des bons à vue sur la France et l'Algérie, payables dans tous les bureaux de poste des deux pays.

J. CARLING,  
Maître de postes général.

## LA NOUVELLE REVUE

Politique, Économique, Scientifique et Littéraire  
PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS  
AVEC LA  
COLLABORATION DES PREMIERS ÉCRIVAINS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS  
PARIS — 18, boulevard Montmartre, 18 — PARIS

## REVUE FRANÇAISE DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES

Paraît le 1<sup>er</sup> de chaque mois  
20, RUE BERGÈRE, PARIS

## LE GAULOIS

LE PLUS COMPLET ET LE MIEUX INFORMÉ  
DES JOURNAUX DE PARIS

Prix de l'abonnement pour le Canada (Union postale) :  
Un an, 72 fr.; Six mois, 36 fr.

Bureaux à Paris, 9, Boulevard des Italiens.

## BOURGOIN, DUCHESNEAU & C<sup>IE</sup>

NOUVEAUTÉS ET MERCERIE (Small Ware)  
IMPORTATEURS  
321, 323, 325, rue Saint-Paul  
MONTREAL

## L'EXPANSION COLONIALE

Moniteur des Colons français

Revue politique, littéraire, agricole, industrielle, commerciale, financière, le plus grand des journaux coloniaux français. Paraissant tous les 28 jours, 48 pages de texte, treize numéros par année.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION DU JOURNAL :

PARIS, 68, Boulevard Voltaire, PARIS

## Maisons Recommandées

### MODES

A. Parent, 11, avenue de l'Opéra, Paris.

### CHEMISES, GANTS, CRAVATES

C. Dupré, F. Ysern, 46, rue Vivienne, près le boulevard.

### HABILLEMENTS POUR HOMMES

Cochard, tailleur, 63, rue Saint-André-des-Arts (Quartier Latin). — Maison de confiance.



## France-Canada

LIGNE RÉGULIÈRE DE

## STEAMERS FRANÇAIS

Subventionnée par le Gouvernement Canadien

## BOSSIÈRE FRÈRES & C<sup>IE</sup>

### SERVICE D'ÉTÉ

LES BEAUX PAQUEBOTS FRANÇAIS PARTIRONT DU HAVRE

Le Sully, le 19 Juin.  
Le Henri-IV, le 9 Juillet.

## QUÉBEC et MONTRÉAL

AVEC  
Connaissances directs pour tous les points du CANADA  
ET POUR  
CHICAGO & SAINT-LOUIS

### Prix de passage pour

Québec & Montréal EN PREMIÈRE 350<sup>f</sup>  
Vin compris. Classe unique

Les passagers d'entrepont sont payés à conditions très réduites et par arrangement spécial  
Le Château-Léoville  
est de grande marche et a de magnifiques installations de passagers

S'ADRESSER POUR FRET, PASSAGES & RENSEIGNEMENTS :  
A MM. Bossière frères & C<sup>o</sup>  
Havre, 47, Quai d'Orléans - Paris, 24, rue Lepelletier  
Montréal, 209, rue des Commissaires

## CONCESSIONS GRATUITES DE TERRES AU CANADA

65 hectares au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest  
40 à 85 hectares dans les autres provinces

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie défrichées à des prix raisonnables dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Édouard et de la Colombie anglaise.

Passages à prix réduits. — Avantages spéciaux offerts aux domestiques.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demandes d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc., au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire; M. C.-C. Chipman, secrétaire adjoint); ou à M. John Dyke, 15, Water-Street, Liverpool, et à M. Hector FABRE, commissaire général du Canada, 10, rue de Rome, Paris.

### NOUVELLES

## SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

REVUE LITTÉRAIRE

Paraissant par livraisons mensuelles de 48 pages

ABONNEMENT : 10 FRANCS PAR AN

PAYABLES D'AVANCE

S'adresser à M. ÉMILE GIROUARD

Administrateur du PARIS-CANADA

10, rue de Rome, 10

PARIS

Directeur : M. Louis H. TACHE

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

OTTAWA (CANADA)

Volumes I, II, III et IV (1882-83-84-85)

En vente à 7 fr. 50 le Volume

## PHOTOGRAPHIE MULNIER

GÉRANT : Émile LAGAS  
25, Boulevard des Italiens  
PARIS

## ENRIQUE RICHARDSON

Malaga

## PRIX-COURANT FRANCO

Bord Malaga par

## ARROBE DE 16 LITRES

FUT COMPRIS

## Malaga foncé, blanc et Madère

2 ans.	francs 18 50
3 —	» 20 »
4 —	» 21 50
5 —	» 23 »
10 —	» 30 »

## Sherry Xérès sec, pâle ou doré

2 ans.	francs 18 50
3 —	» 22 »
4 —	» 24 50
5 —	» 30 »
10 —	» 60 »

## Muscat impérial

3 ans.	francs 22 »
4 —	» 23 50
5 —	» 26 50

## Lagrime-Christi

3 ans.	francs 22 50
4 —	» 23 50
5 —	» 25 »

Pajarete et Malvoisie, à francs 30

Guinda et Oporto, à » 32

Pedro-Ximen, à » 30

Alicante, de 25, 30, 35 à » 40

Nota. — A. — Le prix du fret de Malaga au Canada, Québec, Montréal, etc., est de 25 schellings par arrobres de vin.

B. — Les expéditions se font en barils de 16 litres (soit l'arrobre espagnole). Selon l'importance, les expéditions se font en barils de 32, 48, 64, 120, 240 ou 480 litres.

C. — Pour la sécurité de l'acheteur, les vins se voyagent toujours en double emballage, soit de part de Sparte, soit en double baril (enveloppe de Sparte) 0 fr. 75 cent. par arrobre, double baril, 2 fr. 25 cent.

D. — Les paiements se font à 30, 60 et 90 jours.

### Avis aux Canadiens résidant en France

La Maison Enrique Richardson, de Malaga (Espagne), charge (sur demande du Client) d'expédier franco-tous frais, en gare de n'importe quelles stations françaises, les vins ci-dessus aux conditions suivantes :

N<sup>o</sup> 1. — Pour recevoir franco bord dans un port français, ajouter aux prix ci-dessus le 10 pour 100.

N<sup>o</sup> 2. — Pour recevoir franco en gare d'un port français y compris les frais de douane, transit, camionnage, etc., etc., ajouter aux prix ci-dessus le 40 pour 100.

N<sup>o</sup> 3. — Pour recevoir franco en gare ou domicile n'importe quelles villes françaises, ajouter au total n<sup>o</sup> 2, le prix du chemin de fer par petite ou grande vitesse, et le camionnage de la station à domicile.